

tenue sous la présidence de Monsieur DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON, assisté(e)
de Madame GENTY et Monsieur AUBRY, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500565	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	Le préfet des Pyrénées-Atlantiques demande au tribunal de prononcer une injonction de quitter le lieu d'hébergement d'urgence en faveur des déplacés ukrainiens ("Eguzkiaren Etxea" à Anglet) à l'encontre de Mme Nila B. et de son fils Heorhii H.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PREFET
Défendeur	Madame B. Nila Monsieur H. Heorhii	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
02)	DOSSIER N° 2500566	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	Le préfet des Pyrénées-Atlantiques demande au tribunal de prononcer une injonction de quitter le lieu d'hébergement d'urgence en faveur des déplacés ukrainiens à l'encontre de Mme Ganna C. et de son fils Yrii V.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PREFET
Défendeur	Madame C. Ganna	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2500567	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	Le préfet des Pyrénées-Atlantiques demande au tribunal de prononcer une injonction de quitter le lieu d'hébergement d'urgence situé à Anglet en faveur des déplacés ukrainiens à l'encontre de M. Valerii F. et de Mme Nataliia F.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PREFET
Défendeur	Monsieur F. Valerii Madame F. Nataliia	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
04)	DOSSIER N° 2200975	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	FEDERATION DES ENTREPRISES DE BOULANGERIE	AARPI ACTE DIXHUIT (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	PREFET
05)	DOSSIER N° 2201397	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	La société SURF UNIVERS demande l'annulation de l'arrêté du maire de Vieux Boucau 2022-05-AP portant règlementation de l'activité des écoles de surf en date du 8 juin 2022 en ce qu'il a limité à deux le nombre de moniteurs de surf de la société SURF UNIVERS à exercer simultanément sur la gande Plage de Vieux Boucau pour la période du 1er juin au 30 septembre 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL SURF UNIVERS	TEJAS AVOCATS PARIS
Défendeur	COMMUNE DE VIEUX-BOUCAU	SELARL CABINET CAMBOT

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2300728	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Liubov G. demande au tribunal d'annuler l'arrêté du 31 janvier 2023 du prefet des Hautes-Pyrénées portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame G. Liubov	Maître DUMAZ-ZAMORA Mikele (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
07)	DOSSIER N° 2301387	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Héry R. demande l'annulation de l'arrêté portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français, accordant un délai de départ volontaire et fixant pays de renvoi, pris le 22 mars 2023 par le préfet des Hautes Pyrénées.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur R. Héry	Maître MOURA Henri (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
08)	DOSSIER N° 2301437	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Alice Ivalaine O. demande l'annulation de la décision portant rejet de sa demande de délivrance d'un titre de séjour mention « vie privée et familiale » pour des raisons de santé, édictée le 30.12.2022 par le préfet des Pyrénées-Atlantiques.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame O. Alice Ivalaine	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

09)	DOSSIER N° 2101254	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	Mme Fatima I. demande l'annulation des contraintes émises par Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine le 26 mars 2021 en vue du recouvrement de la somme de 4 305,98 euros au titre de sa formation à l'INFA du 19 août 2019 au 17 janvier 2020 et de la somme de 2 596,02 euros pour la période du 1er avril 2020 au 31 mai 2020 (1 035,05 euros) et du 18 janvier 2020 au 31 mars 2020 (1 560,97 euros)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame I. Fatima	Madame I. Fatima
Défendeur	FRANCE TRAVAIL NOUVELLE AQUITAINE	DIRECTEUR REGIONAL
10)	DOSSIER N° 2202431	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Olivier C. demande l'annulation de l'arrêté n° PC 065 344 21 00011 M01 du 16 mars 2022 délivré par le mairie d'Ossun à M. B. Xavier pour la modification d'un hangar agricole et couverture photovoltaïque.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C. Olivier	Monsieur C. Olivier
Défendeur	COMMUNE D'OSSUN	SELARL SOULIE MAUVEZIN (Cour)
	Monsieur B. Xavier	SCPA COUDEVILLE-LABAT-BERNAL
11)	DOSSIER N° 2202829	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Jean-Michel L. demande au tribunal d'enjoindre à la commune du Juillan d'avoir à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les nuisances et de l'indemniser à hauteur de 6000 € du faite du préjudice subi suite à l'aménagement de la Promenade du Juncassa avec installation d'une aire de jeux et tables avec barbecues.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur L. Jean-Michel	SELARLU KARINE LHOMY (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE JUILLAN	Maître PICARD Patrick (Cour)

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2302084	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Sofiane B. demande l'annulation de l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées du 7 juillet 2023 portant refus d'admission au séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. SOFIANE	Maître APPAULE Mathieu (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	PREFET
13)	DOSSIER N° 2302345	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Youssef N. demande l'annulation de la décision implicite de refus du 26 juin 2022 née du silence gardé par la Préfecture des Landes suite à la demande de titre de séjour effectuée le 23 février 2022	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur N. Youssef	SELARL NOURY-LABEDE LABEYRIE SAVARY (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	PREFET
14)	DOSSIER N° 2402662	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Linel B. demande au tribunal d'annuler l'annuler l'arrêté du maire de la commune d'Angos n° DP 065 010 24 0005 en date du 09 septembre 2024 portant refus d'une déclaration préalable d'une division	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Linel	SELARL SOULIE MAUVEZIN (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ANGOS PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	MAIRE PREFET

09 heures 00

15)	DOSSIER N° 2500114	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire M. Magomed E. demande au tribunal d'annuler du préfet des Hautes-Pyrénées en date du 10 décembre 2024 portant expulsion du territoire français, retrait de la carte de résident, assignation à résidence pour une durée de 6 mois.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Magomed	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	PREFET

16)	DOSSIER N° 2500417	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire M. Magomed E. demande au Tribunal d'annuler l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées du 06 février 2025 portant fixation du pays de renvoi.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Magomed	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	PREFET

Arrêté le 12/06/2025
Le président du tribunal